



Association Briochine Sports et Détente
4 rue Félix Le Dantec - 22000 SAINT-BRIEUC
Tél ABSD Aquadétente : **06 35 92 25 52**
Mel : **absd.aquagym@gmail.com**

RAPPORT MORAL

Année 2019-2020

Depuis le mois de mars 2020, la crise sanitaire liée à la COVID 19 a bouleversé la vie associative et particulièrement notre association qui n'a pas pu remplir sa mission pour cette année 2019-2020. La première chose a été d'annuler notre piquenique annuel qui devait se dérouler le vendredi 13 mars 2020. Nous avons été, dès le lendemain samedi 14 mars 2020, avisés de la fermeture des piscines, date des derniers cours assurés par Marie-Françoise, sans précision de durée. Nous avons essayé de faire au mieux pour informer les adhérents au fur et mesure de l'évolution de la situation.

- **Le 4 avril** : nous avons avisé tous les adhérents de la fermeture des piscines, du non remboursement des séances non assurées et du maintien du salaire de Marie Françoise de mars, avril et mai .Ceci a été fait par mail (après avoir revu pas mal d'adresses mail erronées et d'y apporter des modifications) et par sms ou appels téléphoniques pour les personnes n'ayant pas d'adresse électronique.
Le site absd22.fr était également mis à jour (*L'historique des communications figure sur le site à la rubrique « Coronavirus Info »*) sachant que toutes ces décisions étaient prises après échange par mail depuis le 25/03 entre les membres du CA (19 personnes).
Nous gardions toujours un peu d'espoir de se revoir pour quelques séances en mai
- **Le 21 avril** a eu lieu une réunion du bureau restreint (4 personnes) par l'application zoom. La situation sanitaire ne s'améliorant pas du tout, nous avons décidé après accord des membres du CA de déclarer Marie Françoise en chômage partiel pour les mois de juin, juillet et août , étant donné qu'elle est annualisée au niveau de sa rémunération. Nous avons eu un accord de la Direction du Travail.
La non facturation par Aquabaie des séances non assurées et le chômage partiel nous permettait d'envisager plus sereinement la rentrée 2020/2021 au niveau financier.
- **Le 18 mai**, les adhérents ont été prévenus par mail, sms, appel téléphonique et le site de la suppression des activités prévues en juin (dernier cours et sortie de fin de saison), des modalités de retour des cartes Aquaval,
- **Le 9 juin** : réunion du bureau dans une salle d'Aquabaie pour discuter de l'organisation de la rentrée et du renouvellement du bureau.
- **Le 23 juin**, un courrier a été adressé à tous les adhérents par voie postale, comportant 3 points importants : l'organisation de la rentrée 2020-2021, le report de l'assemblée générale et le renouvellement des membres du conseil d'administration.

Composition du bureau :

- Présidente : Martine PHILIPPE
- Vice-présidente : Véronique LUCAS
- Trésorière : Marie-Josée COROLLER
- Trésorière-adjointe : Valérie DOMALAIN
- Secrétaire : Lenaig COURTAS
- Secrétaire adjointe : Odile RAULT
- Secrétaire adjointe : Claire CHEFFER

- Membres du Conseil d'Administration : Betty DUCOURET, Annick DUWEZ, Florence COLLERY, Chantal JAFFRAIN, Christiane LEFORT, Béatrice MAGDELAINE, Armelle PHILIPPE, Christiane QUESSEVEUR, Odile RAULT, Elisabeth ROCHER, Monique RONFORT, Marinette TREMORIN.

- **Rappel** : pour le bon fonctionnement de notre association, nous avons de nombreux partenaires :
 1. La Mairie de St Brieuc et la Mairie de Langueux qui nous aident par leur subvention
 2. L'office des Sports auquel nous adhérons chaque année et auprès de qui nous pouvons emprunter du matériel (sono, vidéo projecteur...)
 3. La Vie Associative à St Brieuc auprès de qui nous avons la possibilité de réserver des salles pour toutes nos réunions (bureau, AG, ...) et demande de subventions.
 4. Saint Brieuc Armor Agglomération pour : prêt de leurs salles de réunion (Aquabaie et Halle Maryvonne Dupureur), location des piscines Hélène Boucher et Aquaval,
 5. l'UFOLEP22 à laquelle nous sommes affiliés. L'UFOLEP est membre du réseau de la Ligue de l'Enseignement. Cela nous permet de bénéficier des services assurances APAC. Rappel de la répartition de la cotisation (33,76€ va à la ligue et Ufolep, le reste soit 123,24 € à l'association ABSD)

- **299 adhésions pour 289 adhérents (10 adhérents sur 2 cours)**

10 cours répartis sur H Boucher et Aquaval

 - Lundi 16h30-17h30 à H Boucher
 - Mardi 12h-13h à H Boucher
 - Mercredi 11h à 12h et 12h à 13h à Aquaval, petit bassin
 - Jeudi 19h15 -20h15 et 20h15-21h15 à Aquaval
 - Vendredi 16h-17h à H Boucher
 - Samedi 12h-13h et 13h-14h à Aquaval
 - Samedi 14h-15h : apprentissage à la natation à Aquaval

Tous les cours étaient complets sauf celui du samedi 13h à 14h.

- Au cours de cette dernière saison, nous avons envisagé de créer un outil de communication afin de présenter l'association et ses missions. Un groupe de 6 personnes du CA avait commencé à travailler sur la réalisation d'un dépliant mais en raison des événements et du manque de visibilité de la saison 2020-2021, la réalisation de cet outil n'a pu aboutir. Compte tenu du temps passé et des différentes recherches et propositions de chacun, ce travail pourra être repris pour les saisons à venir.